

RUE ÉMILE ZOLA : CIRCULATION MODIFIÉE PENDANT LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA VOIRIE

Arrêté municipal n°PM-T-2026-44 publié le 24 juillet 2026
A consulter sur www.ville-herin.fr / Les actes administratifs / les arrêtés municipaux temporaires et permanents.



Emprise du chantier

du 46 rue Jean-Jacques Rousseau, comprenant le carrefour rues J-J Rousseau / Gustave Delory / Emile Zola jusqu'à la sortie de ville, direction Prouvy.



Circulation interdite sauf riverains
Stationnement interdit de tous les véhicules



Accès fermés : Rue de Crinchon et cité Jacques Duclos, à l'angle de la rue Emile Zola

Sens de circulation :



En provenance de la rue du 11 novembre : direction rue Jules Guesde



En provenance du Chemin de Rouvignies : obligation de tourner à droite à l'angle de rue Emile Zola, en direction de Prouvy



Accès riverains de la cité minière et cité Jacques Duclos :
Accès au domicile par la rue Gaston François à l'angle de la rue Emile Zola



Usagers de la rue Gustave Delory (sauf riverains) :
direction rue Danton